

COMMUNIQUE DE PRESSE DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie s'est réuni dans ses locaux au 8, route des Artifices, le jeudi 24 octobre 2002

A l'issue de cette réunion, le gouvernement a adopté deux projets de délibération du Congrès, quatre délibérations du gouvernement et vingt huit arrêtés.

*
* * *

Les travaux du gouvernement ont porté, notamment, sur les points suivants :

- Affaires coutumières : le gouvernement a confié à M. Léopold Jorédié la charge d'animer et de contrôler le secteur des affaires coutumières, et d'assurer les relations avec le sénat coutumier et les conseils coutumiers. M. Jorédié reste, par ailleurs, chargé du secteur de l'enseignement.
- Chambre de commerce et d'industrie: le gouvernement a approuvé les budgets réalisés de la Chambre de Commerce et d'Industrie pour l'exercice 2001.

Pour ce qui concerne le siège de la C.C.I. à Nouméa et les antennes, les charges se sont élevées à 702,7 millions et les produits à 740 millions, soit un résultat bénéficiaire de 37,4 millions alors que les exercices précédents de 1998 à 2000 étaient déficitaires.

S'agissant de l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta, les charges ont été d'un montant de 688,6 millions et les produits de 869 millions, soit un excédent de 180,4 millions. Le fonds de roulement brut qui s'établissait au 31 décembre 2001 à 1,134 milliard permet le financement de l'important programme d'investissement en cours : réfection de la piste et parking des avions, notamment.

- Transport aérien : le gouvernement a approuvé les programmes d'exploitation des compagnies aériennes internationales pour la période du 27 octobre 2002 au 30 mars 2003 (saison « hiver 2002/2003 »). Ces programmes s'inscrivent dans la continuité des précédents avec cependant quelques aménagements. Ainsi, peut-on noter qu'Air Calédonie International substituera un Airbus A 330-200 à l'actuel A 310-300 à partir du 16 janvier 2003 sur les liaisons Nouméa-Osaka et Nouméa-Papeete ainsi que sur deux de ses quatre liaisons hebdomadaires sur Sydney et sur une de ses deux rotations sur Auckland.

Aircalin prolonge l'affrètement auprès de la Compagnie Asian Express Airlines PTY Ltd d'un boeing 727 cargo pour une fréquence hebdomadaire sur Auckland.

Air Vanuatu passe de deux à trois liaisons sur Port Vila/Nouméa en Dash 8 et dispose, en outre, de sièges sur les deux vols hebdomadaires d'Aircalin.

- Mesures individuelles : Le gouvernement a nommé Mme Denise Desoutter au poste de chef du service des laboratoires vétérinaires ago-alimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie, et M. Jérôme Betrancourt au poste de chef du service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire.